VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE SARAH DALSHEIMER ROSE — No. 104,967 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE DOUBLE, Avenue St-Charles, 1627-29 avenue St-Charles entre les rues Euterpe et Terpsichore

A L'ENCAN MARDI, 28 OCTOBRE 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre signé le 16 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre adressé à la maison Freeman & Freeman, encanteurs, il sera offert en vente à l'encan par les dits encanteurs à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 28 octobre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvents, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Charles (autrefois Nayades), Carondelet (autrefois Apollo), Euterpe et Therpsichore, désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par C. A. Heden, architecte, daté du 17 décembre 1852, déposé en l'office de F. O. Stark, notaire en cette ville; le dit lot est composé de la moitié du lot original désigné par le No. 27 sur un plan du faubourg Annunciation dressé par B. Lafon, voyer déposé en l'office de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine suivant le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Sarah Dalsheimer, épouse de Louis Rose, suivant acte passé devant Joseph Cohn, notaire, le 26 février 1878, registre des transfers 111 folio 299.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1913, et tous les certificats, acte de vente devant Philip Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication chez Freeman & Freeman, encanteurs, bureau 218 rue Baronne.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
sep28,28—oct12,19,26,28

Par RAMSEY & DANZIGER Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme B. R. Formon—No. 105,675, Cour Civile de District, Division D.

AU 1908 RUE CARONDELET

Lundi 13 Octobre 1913 à onze heures du matin

sera vendu au plus fort enchérisseur.

Effets mobiliers suivant inventaire enregistré, consistant en ameublement de chambres à coucher, ameublement de salle-à-manger, literie, bureau dessus à rideau, machine à écrire, bibliothèque, tapis, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.
oct2,5,13.

Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLIE PROPRIÉTÉ DU SECOND DISTRICT BIEN LOUÉE

La résidence en briques à deux étages
1029 RUE ORLÉANS
entre les rues Bourgogne et Rempart

Le cottage simple en bois
1025 RUE ORLÉANS
entre les rues Rempart et Bourgogne

La résidence en briques à trois étages et combles
1030 RUE ORLÉANS
entre les rues Bourgogne et Rempart

Le double cottage en briques
522 et 524 RUE BOURGOGNE
entre les rues St. Louis et Toulouse

La résidence et magasin en briques à un étage
628 NORD REMPART
entre les rues St-Louis et Toulouse

La résidence en bois à deux étages
931 et 933 NORD DERBIGNY
entre les rues Dumaine et St-Philip

La résidence en briques à deux étages et combles et magasin
611 RUE BOURBON
entre les rues Toulouse et St. Pierre

SUCCESSION DE GERMAIN GUILLOT
No. 103,634 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau No. 134 rue Carondelet — MARDI, 7 octobre 1913, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 3 septembre 1913, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Orleans, Ste Anne, Bourgogne et Rempart, mesurant 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 86 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations désignés par le No. 1029 rue Orléans, et comprennent une résidence en briques à deux étages, grille en fer sur la façade et contenant sept chambres, bain, hall, eau et égouts, etc.

2. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Orléans, Ste Anne, Bourgogne et Remparts, mesurant 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Orléans sur un profondeur de 86 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 1025 et comprennent un cottage en bois à deux étages à l'arrière, huit chambres, bain, etc.

3. Un certain lot de terrain avec tout et en particulier, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelques façons, désigné comme lot No. 4 du carré No. 101, suivant un plan déposé en l'office de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine, 23 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 76 pieds 10 pouces avec l'usage mitoyen avec les lots Nos. 2 et 3 d'une allée de 3 pieds de large sur laquelle est bâtie une partie de l'étage supérieur de la maison principale du lot No. 4. Le tout suivant le dit plan. Les améliorations sont désignées par le No. 1030 rue Orleans et comprennent une bâtisse en briques à trois étages et combles; contenant environ treize chambres, bains, halls, etc., eau et égouts.

4. Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St. Louis, Toulouse et Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 80 pieds sur un côté à la propriété actuellement ou autrefois appartenant à M. Argot, et sur l'autre côté par la propriété actuellement ou autrefois appartenant à Jeanne Millholl. Les améliorations sont désignés par les Nos. 522 et 524 rue Bourgogne, et comprenent une cottage double en briques ayant quatre chambres de chaque côté.

5. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu vieux No. 144 rue N. Remparts, et tous les droits, voies et privilèges qui en dépendent ou y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues N. Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre. Le lot de terrain est désigné par la lettre A, suivant un plan dressé par Jos. Pilié, voyer, annexé à un acte devant H. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825. Le dit lot mesure 19 pieds 3 pouces de face à la rue N. Remparts, sur une profondeur de 60 pieds à quel point le dit lot s'élargit à angle droit de 20 pieds sur la ligne de côté du lot B sur le dit plan, et de là à une autre profondeur 24 pieds 4½ pouces le tout en conformité avec le dit plan. Les améliorations sont désignées par le No. 628 N. Remparts, et comprennent une bâtisse en briques à un etage contenant huit chambres, etc.

6. Un certain lot ou parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, votes, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent de quelques façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 226, borné par les rues Derbigny, St. Philip, Roman et Dumaine, désigné par la lettre C sur un croquis dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, date d'avril 1886, et annexé comme références à un de vente par Mme Jeanne Barelle et Mlle Marie Coussirat à William L. Lebon, passé devant E. Grima, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1886. Suivant le dit plan le dit lot mesure 60 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 42 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos. 931-933 rue N. Derbigny, et comprennent une résidence en bois a deux étages contenant sept chambres, bains, etc., chaque côté, eau et égouts.

7. Un certain lot de terrain, situé et s'étendant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St. Pierre et mesurant en mesure française suivant titre 30 pieds sur la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et suivant le croquis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pilié, député voyer de ville, le 28 octobre 1899. Le dit lot commence à une distance de 66 pieds 4 lignes du coin des rues Toulouse et Bourbon, et mesure en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec combles contenant 12 chambres, bains, etc., et sont désignées comme No. 611 rue Bourbon.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues, sujettes aux loyers et baux s'il y en existent.

CONDITIONS & Un tiers ou plus comptant, le solde en 1 et 2 ans représenté par hypothèque et billets avec lieus du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt annuel depuis la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les améliorations devant être assurées et la police transferée au porteur des billets. Les acquéreurs devant assumer les taxes d'État dues et exigibles dans l'année 1913; dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Emile Pomès, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. MARTIN,
MARCELLE CHAMPION,
Executeurs.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
ANDRE LAFARGUE, Avocats.
sept—5,7,14,21,28oct—5,7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'accessoires d'une buvette, etc., une caisse enregistreuse "National."

Charles F. Rantz vs. William S. Lindley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,907 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus indiquée et par le consentement des personnes intéressées, je procéderai à vendre en enchère publique sur les lieux ci-après désignés LUNDI, 6 octobre 1913, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local, No. 337 rue Burdette, coin rue Commercial, un comptoir et arrière de comptoir et accessoires, 3 tables, 7 chaises, 14 bouteilles de genièvre etc., une caisse enregistreuse "National."

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
oct 4,5,6

ANNONCE JUDICIARE

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Sixième District, No. —— rue Clara, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, dans l'ilet de la rue Willow.

James Brown vs. Richland Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 6 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec améliorations situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 6, borné par l'avenue Louisiane et les rues Clara, Willow et Delachaise, mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Clara, trente pieds sur la ligne arrière sur une profondeur de cent vingt deux pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Louisiane et cent vingt et un pieds six pouces et six lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No. 11.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY.
Avocats pour le demandeur.
oct—1,60,17,24,31nov—5,6

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Menard Bros. vs. Chas. J. Heingartem.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 50,007 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 4 octobre 1913, à 11 h. 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Une glacière, une vitrine, un lot de verres à bière et à liqueur, une licence de ville et une licence d'état.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
JOHNSON & FERNANDEZ, Avocats pour les demandeurs.
sept24,29—oct4

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE

50 Wagons de Marchandises de toutes espèce

Evaluées approximativement ensemble à $100,000.

La vente à l'encan commencera MARDI 7 octobre, à 10 heures a. m., à la station de la rue Sainte-Anne, en face du Square Jackson. Objets d'intérêts de valeur pour tous spéculateurs, hommes d'affaires, ingénieurs, médecins, marchants, artisans, mécaniciens, fabricants.

En grandes ou en petites quantités. Pour le compte de Morgan's Louisiana et Texas Railroad and Steamship Co., Louisiana Western Railroad Co., Lake Charles and Northern Railroad Co., Texas and New Orleans Railroad Co., the Galveston, Harrisburg and San Antonio Railway Co., Houston and Texas Central Railroad Co., the Houston East and West Texas Railway Co., Houston and Shreveport Railroad Co., Burr's Ferry, Browndel and Chester Railroad Company, Southern Pacific Co., Atlantic Steamship Lines, — suivants actes Nos. 124 de 1890 et 167 de 1898.

6 pianos, 2 automobiles, 5 boggies, 5 wagons, énormes quantités de marchandises pour la maison, 100 caisses de marcrandises sèches, 300 caisses de bottines et souliers, 2 wagons complets de faiences et porcelaines, vins, liqueurs, whiskey, cigares, champagne, quincaillerie, épiceries, riz, farine, huile, accessoires d'automobile, fournitures et appareils photographiques, 2 pompes à incendie, téléphones, instruments de musique, papier à tapisser, papier d'emballage, papier pour toiture, peintures, huiles, médecines, articles de toilette, meubles de bureaux, coffres-forts, frigorifiques, glacières, fournitures de bar et glacières pour bars, fourneaux, poêle, linoleum imprimé et en liège, toile cirée, matériel de cirque, matériel de ferme et machines agricoles, machines, tuyaux, appareils à souder, outils, cordages, bonneterie durable, vêtements, nouveautés, articles d'habillement, pardessus, chapeaux, articles de modiste, meubles neufs de toute description, en grandes et petites quantités et plusieurs milliers d'autres objets.

Cet assortiment merveilleux doit être vu pour être apprécié à sa valeur.

Exposition à partir de jeudi 2 octobre.

CONDITIONS — Comptant. Pas de limite ou de réserve. Un acompte sera exigé de chaque acheteur soit en espèces soit en chèque garanti. Aucune exception.

HARRY W. FITZPATRICK,
Encanteur.
Bureau 528-530 rue du Canal.
sept—28oct—3,7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil

d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux
510-512-514-516-518-520
RUE POYDRAS

Et les numéros municipaux
515-517-519-521-523
RUE LAFAYETTE

Le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Magazine

Dans un voisinage commandant un bon prix actuellement et certain d'augmenter de valeur dans un avenir très prochain. Et se trouvant près du nouveau Bureau des postes, des banques, bureaux des journaux, bureaux des chemins de fer et des grands établissements commerciaux. Le tout offrant une splendide opportunité pour un placement de revenus certains.

dans l'affaire de la Whitney-Central Trust et Savings Bank et als vs James B Sinnott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

A. Deux certains lots ou portions de terrain dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, designé comme Ilet No. 164, lesdits lots ou portions de terrain sont désignés par la lettre "A" et numéro un; le dit lot ou portions designé par la lettre "A" est pris de, et forme l'arrière extrême du lot original de terrain désigné par la lettre D, lequel lot original de terre formant le coin des rues Camp et Lafayette, désigné et décrit comme tel suivant acte de partage entre L. Story et les héritiers de B. Story devant H. B. Cenas, notaire, le 9 mai 1851; la dite portion ou lot de terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de trente pieds trois pouces. Et le dit lot No. un est aussi désigné comme lot No. un sur un croquis joint à un acte de vente par G. W. Denton à J. H. Dennett, devant T. O. Stark, notaire, le 27 mars 1866, et mesure en mesure anglaise trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne arrière du lot précité lequel il joint à l'arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne extrême arrière, laquelle est parallèle à la rue Poydras.

B. Six lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 164, les dits lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, et mesure comme suit: Les lots numéros un et deux ont chacun vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces et sept lignes en profondeur. Le lot No. 3 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No. 4 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes en profondeur. Le lots Nos. 6 et 7 mesurent comme suit. Le lot No. 6 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds neuf pouces et 4-8 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche et vers la rue Magazine, et deux cent et vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes sur le coté de la ligne opposée. Le lot No. 7 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur, sur la ligne du No. 6, et deux cent vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour les demandeurs.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence attractive et de valeur dans le Sixième District portant le numéro municipal 1531 rue State, au coin de la rue Garfield, dans un voisinage aristocratique, avec de magnifiques environs.

Wm. S. Parkerson vs. Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,708—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, de quelque façon situé dans le 6me District de cette ville dans le carré No. 28, Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et l'ett et la ligne de Hurstville ou Bloomingdale. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et face à la rue Garfield de cent vingt-cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
STIRLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, coin des rues Joseph et Camp, ilet des rues Chestnut et Octavia, propriété portant le numéro municipal 5531 rue Camp.

Eureka Homestead Society vs. Mme Wilhelmina Pistorius, veuve de Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,608 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, désigné par le numéro 247; les dits lots sont désignés comme lots "un et deux" suivant un croquis fait par Charles G. De l'Isle, le 16 avril 1885, annexé à un acte de vente de Mme E. L. Fortier à Pierre Mertzewieller, devant Charles T. Soniat, notaire, le 9 mai 1885; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur cent dix sept pieds, deux pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Lot No. 1 formant le coin des rues Joseph et Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
sept—19,20,26oct—3,10,17,23

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

L'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrire pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.
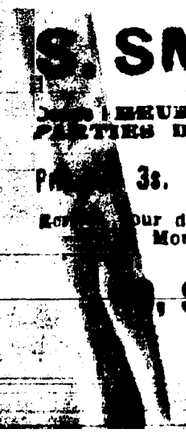
STRAND, LONDRES.